Le Préfet de Mayotte informe la population que l'enquête publique préalable à la Déclaration d'Intérêt Général (DIG) sur le projet du schéma d'entretien et de restauration des rivières de Mayotte, regroupant 17 rivières localisées dans les communes de Bandraboua, Bandrélé, Dembéni, Kani-Kéli, Koungou, Mamoudzou, Mtsangamouji et Tsingoni. se déroulera :

du jeudi 26 janvier 2023 au vendredi 24 février 2023 inclus.

Le dossier d'enquête publique sera consultable sur le site internet de la Préfecture de Mayotte à l'adresse suivante :

https://www.mayotte.gouv.fr/Publications/Avis-publics-et-enquetes-publiques/2022/Declaration-d-interet-general-du-schema-d-entretien-et-de-restauration-des-rivieres-de-Mayotte

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra exprimer ses observations et propositions sur le registre d'enquête mis à disposition au sein de chacune des 8 communes concernées par l'enquête publique.

Le public pourra également s'exprimer par courrier adressé à chacune de ces mairies, à l'attention du commissaire enquêteur et portant a minima la mention « *Enquête publique - Déclaration d'Intérêt Général (DIG) sur le projet du schéma d'entretien et de restauration des rivières de Mayotte*», ainsi que par courriel à l'adresse :
pref976-enquete-publique@mayotte.gouv.fr

Le Préfet,
délégué du Gouvernement

Le Sous-préfet,
Secrétaire général

Sabry HANI